

Communiqué de presse

Un guide pratique pour intégrer les usagers dans les structures coordonnées en soins primaires

Dans les structures coordonnées pluriprofessionnelles en soins primaires, telles que les Equipes de Soins Primaires (ESP) et les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP), les possibilités sont nombreuses pour impliquer les usagers : Aller vers et se rencontrer, s'écouter, collaborer, faire ensemble !

Aujourd'hui, il existe une volonté croissante des usagers et des professionnels de santé de collaborer, encouragée par les pouvoirs publics. En Occitanie, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les acteurs de la santé ont su créer un contexte régional favorable à l'implication des usagers. pour développer le Partenariat en Santé.

Pour encourager cette dynamique, Fécop, France Assos Santé Occitanie et le Centre Opérationnel du Partenariat en Santé, ont coconstruit avec la participation de professionnels de santé et d'usagers partenaires expérimentés le « guide à destination des équipes coordonnées pluriprofessionnelles pour l'implication des usagers dans les soins primaires ».

L'objectif de ce guide est de proposer un document informatif, simple d'accès, permettant de sensibiliser les professionnels de santé à la démarche d'implication des usagers.

Des conseils pratiques illustrés d'exemples, des témoignages de terrain, des ressources documentaires contribuent à acculturer les équipes aux bénéfiques et aux méthodes de collaboration avec les usagers. Repartagé par la Haute Autorité de Santé, il propose un accompagnement aux maisons de santé pour mettre en pratique les principes du Partenariat en Santé et ainsi impliquer les usagers dans les MSP.

Michel Dutech, médecin généraliste et président de Fécop, déclare : « Il est essentiel, pour développer le Partenariat en Santé en Maison de Santé Pluriprofessionnelle, que les gens puissent se rencontrer autour d'un projet commun. Ce guide propose des pistes aux équipes pour s'impliquer concrètement dans la démarche de Partenariat en Santé, à laquelle Fécop et France Assos Santé Occitanie contribuent depuis plusieurs années dans la région Occitanie. »

Pour télécharger le guide ou pour plus d'informations, visitez notre site web à l'adresse : <https://www.fecop.fr/actualites/le-guide-pour-limplication-des-usagers-une-ressource-precieuse-pour-les-professionnels-de-sante>

Qui sommes-nous ?



Fécop agit, depuis 2015, pour la transformation du système de santé. Sur le territoire Occitan, la fédération innove avec les professionnels de santé et les usagers pour élaborer des modèles d'exercices libéraux adaptés aux besoins de santé, y compris en prévention, de la population et de rompre l'isolement des professionnels de santé.



En Occitanie, France Assos Santé regroupe les associations agréées d'usagers du système de santé. Elle forme les représentants des usagers (RU) désignés pour siéger dans les établissements de santé ou dans les commissions de concertation. France Assos Santé anime également un réseau de bénévoles associatifs, qui portent la voix des usagers.



Le COPS est un dispositif ressource régional porté par l'institut Savoirs Patients et soutenu par l'ARS Occitanie. Il rassemble des structures et des acteurs aux savoirs et compétences complémentaires, engagés dans une dynamique participative pour développer une culture partagée et des pratiques de Partenariat en Santé en Occitanie.

Contact

COPS : communication@partenariat-en-sante.org

FAS Occitanie : occitanie@france-assos-sante.org

Fécop : communication@fecop.fr